Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260209-DELIB2026_7-DE

Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 FEVRIER 2026 à 20H00

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : **15** | Présents : **9** | Votants : 9
Date de convocation : 03.02.2026
Date d'affichage convocation : 03.02.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 13.02.2026

Présents :

PARMENTIER Mélina	LEPAGE Nathalie	REHAULT Delphine
BOUSSEAU Delphine	MORICE Matthieu	
DURAND Michel		
SPAGNOL Paulette	PONSARD Christophe	
MANNOURY LACOUR Elisabeth		

Absent(s) Excusé(s) : CHILOU Valérie, HEMA Marie-José, HUE Jean-Michel, LECHAUSSEE Florent, REHAULT Olivier, TRASSARD Emilie.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR.

Etude de la demande de subvention émise par l'école privée RPI Bécherel-La Chapelle-Chaussée pour les élèves domiciliés à Bécherel participant à l'activité piscine (organisée du 24 mars 2026 au 23 juin 2026)

Délibération n° 2026.7

Madame le Maire présente la demande émise par l'école privée RPI Bécherel-La Chapelle-Chaussée pour les élèves participant à l'activité piscine, organisée du 24 mars 2026 au 23 juin 2026. Cette activité est proposée aux deux classes de GS-CP et de CE1-CE2 soit 39 élèves. Elle se déroulera à la piscine de Combourg.

Le coût du car est de 1 925 € et l'accès au bassin de 938 €. Le coût total s'élève donc à 2 863 € soit 73 € par élève.

Après cet exposé,

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260209-DELIB2026_7-DE

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de verser une subvention à l'AEPEC de l'école privée RPI Bécherel-La Chapelle-Chaussée à hauteur de 73 € par élève domicilié à Bécherel participant à l'activité piscine (organisée du 24 mars 2026 au 23 juin 2026) et dit que cette subvention sera versée à l'issue du cycle piscine sur présentation, par la cheffe d'établissement, d'une attestation de participation à cette activité.

- Dit que ces subventions seront imputées au compte 65748 « Subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé » du Budget Primitif 2026.

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR
MAIRIE de BECHEREL 35190	